

0310001H  
ACADEMIE DE TOULOUSE  
COLLEGE ARMAND LATOUR

31160 ASPET  
Tel : 0561884080

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 14  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 20  
Quorum : 11  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2023

Réuni le : 14/11/2023

Sous la présidence de : Anne Gaspari

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à SARAGOSSE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SARAGOSSE. Le conseil d'administration approuve le budget pour le voyage à Saragosse pour 38 élèves et 4 accompagnateurs du 21 au 24 mai 2024  
le CA autorise le chef d'établissement à signer les contrats, devis, bon de réservation et conventions nécessaires à la réalisation du voyage ainsi qu'à percevoir les dons et la participation des familles

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0